Bohnenkamp
Moving Professionals

26.04.2025

PNEUS

Groupe de produits	Pneus
Numéro d'article	15711797
Taille de pneu valide	11.5 / 80 - 15.3
LI / SI / PR	143 A8, 18 PR
TL/TT	TL
Marque	BKT
Profil	AW 702

BKT
GROWING TOGETHER

Indications et caractéristiques

- Pneu implement avec profil à rainures pour engins agraires, destiné aux remorques et autres machines agricoles tractées telles que les presses à balles, les épandeuses, etc.
- Permet une capacité de charge élevée pour un faible tassement des sols
- Bonnes caractéristiques de conduite tant sur route qu'en champ

Toutes les informations figurant sur cette page proviennent des données techniques du fabricant. Le contenu n'est pas contraignant et ne sert qu'à titre informatif. Bohnenkamp SE n'assume aucune responsabilité concernant ces données. Toute responsabilité pour des dommages directs ou indirects, pour des réclamations de dommages-intérêts, pour des dommages consécutifs de toute sorte et pour quelque raison juridique que ce soit, liée à l'utilisation des informations obtenues, est donc exclue, pour autant que la loi l'autorise.

Bohnenkamp
Moving Professionals

26.04.2025

Informations techniques

Numéro d'article	15711797
EAN	8903094009510
Taille de pneu valide	11.5 / 80 - 15.3
LI / SI / PR	143 A8, 18 PR
TL/TT	TL
Marque	BKT
Profil	AW 702
Antistatique	non
Couleur du pneu	Noir
Numéro du règlement ECE	ECE 106
Nettogewicht [kg] (gültig)	25,33
Taille de jante recommandée	9.00
Pression maximale de l'air [bar]	6,10
Largeur du pneu [mm]	297
Diamètre extérieur du pneu [mm]	844
Stat. Rayon (SLR) [mm]	370
Circonférence de roulement [mm]	2473
Profondeur du profil [mm]	10,0
E-Ready	non

Capacités de charge

Indice	Capacité de charge [kg]	Vitesse [km/h]	Position des essieux	Pression [bar]	Indice de charge
143 A8	2725	40		6,10	

Toutes les informations figurant sur cette page proviennent des données techniques du fabricant. Le contenu n'est pas contraignant et ne sert qu'à titre informatif. Bohnenkamp SE n'assume aucune responsabilité concernant ces données. Toute responsabilité pour des dommages directs ou indirects, pour des réclamations de dommages-intérêts, pour des dommages consécutifs de toute sorte et pour quelque raison juridique que ce soit, liée à l'utilisation des informations obtenues, est donc exclue, pour autant que la loi l'autorise.